FAQ pour les noobies

- 1) Faut-il lister les fasteners dans le BOM (excl. DBOM et CBOM)?
 - Si standard et acheté, non.
 - Si la pièce a été créée à la main, oui. Le considérer alors en tant que part.
 - Il faut bien sur faire apparaître les fasteners standards dans la CBOM et la DBOM.
- 2) Discussion sur le sujet «"Methods for software development cost calculation".
 - Réfléchir au coût de mettre en place un logiciel permettant de calculer les couts des pièces
- 3) S 2.6.7 dit "The costs of hand or power tools must not be included"
 - Il s'agit du prix de l'outillage à main ou électrique qui ne doit pas être pris en compte
 - Les couts des opérations qui utilisent ces outils (ex : Tighten bolts) sont bien sur à prendre en compte
- 4) Rule S2.4.2 dit "The BOM must list all parts and equipment fitted to the prototype vehicle at any time during the competition." Est-ce que cela comprend les logiciels ?
 - Non, les logiciels ne sont pas à mettre dans la BOM
 - Mais le prendre en compte pour le calcul des coûts
- 5) Part 2 « Cost understanding » avec des sujets proposés dans le réglement est-ce que cela concerne exclusivement le CBOM ?
 - Non, cela concerne de manière générale la compréhension des couts de production
 - Les topics sont pour rappel :
 - o Differences between prototype and mass production
 - o Resource and cost planning
 - o Financial and production risk management
 - Make or buy decisions
 - o Environmental influence of the vehicle production
 - o Effectiveness of financial planning
 - Methods for software development cost calculation
- 6) Cost en quelle monnaie?
 - Cost à realiser en euros
- 7) Doit-on fournir des devis pour les parts achetés dans le CBOM?
 - Non, pas la peine